

A.R. 29.2.2024 M.B. 25.3.2024
En vigueur 1.5.2024

- **Modifier**
- Insérer
- **Enlever**

Article 20 - MEDECINE INTERNE

"Art. 20. § 1^{er}. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste dans une des spécialités relevant de la pathologie interne:"

...

b) Les prestations relevant de la spécialité en **pneumologie (FG)**:

...

"	4140	471715	471726	Bronchoscopie sans prélèvement biopsique	K	100
	4140	471715	471726	Bronchoscopie sans prélèvement biopsique, y compris un mini lavage (< 100 ml) éventuel	K	100
	4141	471730	471741	Bronchoscopie avec prélèvement biopsique, et/ou ablation de tumeurs, et/ou coagulation de lésions	K	100
	4141	471730	471741	Bronchoscopie avec biopsie au niveau des voies aériennes centrales, y compris un mini lavage (< 100 ml) éventuel	K	100
	<u>471870</u>	<u>471881</u>		<u>Bronchoscopie avec débulking des voies aériennes centrales</u>	<u>K</u>	<u>250</u>
	4144	471796	471800	Bronchoscopie avec extraction de corps étrangers ou mise en place d'un élément prothétique	K	150 "
	4144	471796	471800	Bronchoscopie avec extraction d'une valve endobronchique, d'un stent ou d'un autre corps étranger	K	150
				<u>Les caillots sanguins et les sécrétions épaissies ne peuvent pas être considérés comme des corps étrangers.</u>		
	<u>471892</u>	<u>471903</u>		<u>Bronchoscopie avec placement d'un stent ou d'une valve endobronchique ou d'un clip endobronchique</u>	<u>K</u>	<u>150</u>
"	4145	471811	471822	Bronchoscopie avec prélèvement de biopsies pulmonaires périphériques (soit prélèvements multiples minimum 5, soit prélèvement dirigé en cas de tumeur périphérique) y compris le contrôle radioscopique éventuel	K	130 "
	471811	471822		Bronchoscopie avec prélèvement de biopsies pulmonaires périphériques (y compris une radioscopie éventuelle) sans utilisation de techniques de navigation	K	130
	<u>471914</u>	<u>471925</u>		<u>Bronchoscopie avec prélèvement de biopsies pulmonaires périphériques (y compris une radioscopie éventuelle) avec utilisation d'une navigation guidée par ultrasons ou d'une navigation électromagnétique</u>	<u>K</u>	<u>250</u>

471936 471940 Bronchoscopie avec dilatation des voies aériennes centrales au moyen d'un bronchoscope rigide ou d'une dilatation par ballonnet, y compris une biopsie éventuelle K 250

471951 471962 Honoraires supplémentaires pouvant être portés en compte pour l'utilisation d'une application à haute énergie (coagulation par plasma d'argon, technique de cryoablation ou un traitement au laser) lors d'une bronchoscopie interventionnelle K 60

~~Ces prestations ne sont pas cumulables entre elles ni avec la prestation n° 351035-351046.~~

Les prestations 471612-471623, 471715-471726, 471730-471741, 471752-471763, 471774-471785, 471796-471800, 471811-471822, 471870-471881, 471892-471903, 471914-471925 et 471936-471940 ne sont pas cumulables entre elles ni avec la prestation 351035-351046.

...

"§ 2. Les règles de connexité suivantes sont d'application:

...

"C. Parmi les prestations de l'article 20, § 1^{er}, le médecin spécialiste agréé pour une spécialité autre que celles de la pathologie interne, peut pour les patients qu'il soigne dans le cadre de sa spécialité, attester seulement les prestations suivantes :"

~~"1. le médecin spécialiste en chirurgie peut également attester la prestation 470492-470503;"~~